



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

Nous y voilà, l'absence de réformes plus que nécessaires pour que notre pays retrouve un minimum de sérénité place, en première recherche celle du bouc émissaire ; sur le plan financier sachant que notre corps social représente une manne de ressources comme d'emplois, la facilité politique est de le mettre « en vedette » par manque de courage dont font preuve nos décideurs publics depuis des décennies. À ce titre, nous pouvons prendre comme exemple nos systèmes de retraite par répartition financés essentiellement par des cotisations qui semblent se retrouver dans le « tonneau des Danaïdes » comme si elles n'existaient pas dès lors qu'elles sont absentes de toutes les démonstrations médiatiques. La CFR s'emploiera à combattre ce phénomène nocif ! Le Président, Pierre Erbs

Réunion du Bureau du 31 août 2026

Actualités : La CFR a été fortement sollicitée par les médias à la suite de l'intervention du ministre des finances à propos de la mise à contribution des retraités ; le Bureau convient que le message à transmettre reste sans ambiguïté, à savoir la confirmation de notre position constante, celle de notre participation au redressement sans discrimination.

Projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale 2027 : La formalisation de nos propositions est en préparation ; une nouvelle réunion à ce sujet est prévue pour le 10 septembre.

Colloque/Livre blanc : Après rédaction du texte ci-avant envisagée, début 2027 sera arrêté le calendrier et le format de communication, sachant que l'option retenue, celle du « Livre Blanc » vs le colloque est retenue par le Bureau.

Site WEB : Les évolutions à envisager seront déterminées par un groupe de réflexion composé de M. Riquier, H. Madinier, P. Erbs, P. Rouchouse, K. Bennani et, éventuellement, de R. Barrot. M. Riquier est chargé de fixer une date.

Questions diverses : A. Combiert revient sur le dispositif « cumul-emploi retraite » profondément modifié à compter du 1^{er} janvier prochain avec de nouvelles règles défavorables car se basant uniquement sur l'âge de départ. P. Rouchouse a demandé une mise à jour de la liste de diffusion des numéros mensuels de la lettre CFR Échos. M. Le Goff s'est portée candidate à la présidence de AGE Platform Europe ; le vote doit intervenir le 30 septembre prochain.

Commission « Retraite » du 14 septembre 2026

Réforme des retraites : La révision du texte de la CFR sur la réforme des retraites a été validé en Commission après un ultime complément qui intégrera, notamment, les pensions de réversion. Ce document fera l'objet d'une présentation en Bureau du 19 octobre prochain qui aura à définir les modalités de ses diffusions et utilisations.

Réactions face aux grandes manœuvres actuelles pour bâtir le budget 2027 : Le Président rappelle qu'à l'initiative de la FNAR, s'est tenue une deuxième réunion pour élaborer un « Livre Blanc » sur les retraités tel que défini en Bureau du 31 août (cf. ci-dessus). Ces travaux d'élaboration seront conduits à l'intérieur de chaque Commission de la CFR. Pour l'organisation et le rendu de ces travaux, 6 membres de la Commission ont bien voulu s'engager pour rédiger une fiche sur les thèmes : financement des retraites, l'hétérogénéité de la population des retraités, comparaison retraites/salaires, capitalisation, contributions financières/non financières des retraités et régime universel. Ces fiches seront préparées pour le 19 octobre.

Questions diverses : Un rappel a été fait sur la nécessaire mise à jour du site web. La décision sur l'indexation des pensions Agirc-Arrco fera l'objet d'une décision du Conseil d'administration du régime prévue mi-octobre.

Commission « Autonomie » du 14 septembre 2026

Actualité : B. Lachesnaie a présenté un point d'étape sur la Conférence Nationale Autonomie (CNA) qui devrait se tenir en novembre prochain ; le périmètre de la conférence est actuellement très restrictif dès lors qu'il se concentre uniquement sur la prévention et l'activité des conférences et financeurs, alors qu'une politique globale de l'autonomie serait préférable. D. Boizard a souligné les difficultés rencontrées lors des évacuations d'hôpitaux, d'Ehpad et d'établissements pour handicapés en Gironde, notant que les services d'aide à domicile n'ont pas été suffisamment pris en charge. Bruno a confirmé qu'il interviendrait au niveau de la CNSA pour alerter sur les fragilités du dispositif d'aide à domicile (cf. rapport de la Cour des comptes).

Site WEB : La partie du site relatif à l'Autonomie est entièrement à revoir.

Campagne présidentielle 2027 : 5 thèmes ont été retenus pour le « Livre Blanc » : maintien à domicile et Ehpad, financement de l'autonomie, aidants retraités, habitat intermédiaire et loi « Grand âge ».

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles



LES POSTS « LinkedIn » du MOIS

NOUVEAU : Dans le but de promouvoir l'information de la CFR en s'abonnant au réseau social « LinkedIn », le Comité de rédaction des réseaux sociaux de la CFR rédige hebdomadairement des posts qui seront dorénavant publiés dans le tableau ci-dessous à la suite des numéros du CFR Échos.

DOMAINES CONCERNÉS	CONTENUS/RENDICATIONS
La CFR ... Élection Présidentielle 2027	Il n'y a jamais eu autant de candidats à une élection présidentielle, candidats déclarés ou en embuscade. La Confédération Française des Retraités alerte : les propositions des uns et des autres, qu'elles concernent la réforme du système de retraite, la désindexation des pensions, la santé ou le travail des seniors sont souvent imprécises, peu réalistes ou contraires aux intérêts des retraités. Ballons d'essai ou véritables éléments de programme ? La CFR ne laissera rien passer. Pendant les 7 prochains mois nous scruterons chaque programme avec exigence. La désindexation des pensions pourtant déjà subie, la suppression de l'abattement fiscal de 10% ou le transfert de la charge des soins vers les mutuelles menacent le pouvoir d'achat des retraités et leur accès aux soins. Les retraités ne peuvent qu'être inquiets devant les programmes des uns ou des autres qui cherchent à se différencier et entretiennent la confusion. La CFR attend de chaque candidat qu'il présente un programme clair, juste et acceptable. La CFR, et avec elle tous les retraités, sera plus que jamais attentive à ce qui pourra ressortir des débats qui vont s'ouvrir dans les prochains mois. Les retraités votent. Nul doute qu'entre un statu quo intenable et un recul social inacceptable ils sauront faire les choix intelligents qui s'imposent. <i>7 septembre 2026</i>
Autonomie	Pas de post pour ce mois
Emploi des Seniors	Pas de post pour ce mois
Retraite	Pas de post pour ce mois
Santé	Pas de post pour ce mois